

# *La CRESSE*

*Bulletin Municipal*

2010



*Joyeuses fêtes...*

*... et Bonne Année 2011*



## *Chers Cressols*

*Comme les années précédentes, je vous adresse mes vœux les plus sincères de bonheur de bonne santé et de prospérité pour vous et tous les vôtres.*

*L'année 2010 a été pour la Cresse une année de transition avec l'arrivée de nouveaux habitants.*

*En complément des classiques travaux de voiries et de rénovation l'équipe municipale et moi-même avons voulu que la Cresse prenne une part active à la mise en lumière du patrimoine rural avec la création des chemins de découverte grâce à « Mr CLAPASSOU », la rénovation des vitraux de l'Eglise de Pinet par des maîtres verriers locaux dont la renommée n'est plus à faire, ainsi que les importants travaux de la route de Mailhosques incluant le passage piétonnier aujourd'hui éclairé.*

*Ces nouvelles actions qui nous ont fait prendre conscience de l'évolution de l'environnement qui nous entoure, vont nous permettre de mettre en avant un volet environnemental de l'action municipale qui sera développé au cours des prochaines années.*

*Je garde quand même à l'esprit que par ces temps de crise la solidarité envers nos aînés, mais également dans notre environnement familial immédiat est une force dans laquelle chacun de nous doit puiser pour aller de l'avant.*

*Joyeux Noël, Bonne année*

*Le Maire  
Danièle VERGONNIER*



## **A L'ECOLE LES ENSEIGNANTS SONT MERITANTS**

*L'école de La Cresse en bonne santé !*

*Cette année encore notre école est bien vivante. Vingt-huit élèves sont inscrits à ce jour : quinze dans la classe des maternelles CP et treize dans la classe des CE CM.*

*Notre projet d'école se poursuit sur le thème de l'environnement et du patrimoine proche.*

*Et quoi de mieux qu'un travail de découverte des rautours, une classe découverte à Saint - Sernin sur Rance sur le thème de la forêt et notre participation active à la fête du livre perché à Mostuéjouls.*

*N'oublions pas les séances à la piscine, des rencontres sportives et un peu ski à Laquirole au mois de janvier.*

*Bref, pas le temps de s'ennuyer !!*

*Souhaitons que tout cet enthousiasme se poursuive pour cette nouvelle année civile qui débute tant au niveau des élèves, des enseignantes, du personnel communal, de la municipalité que des parents d'élèves.*

*Meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui débute, qu'elle apporte à vous tous bonheur, santé, joie et bonne humeur.*



**C'est l'histoire d'une institutrice en dernière année de maternelle.**

**Un des enfants lui demande de l'aide à mettre ses bottes, et, en effet elles sont vraiment dures à enfiler.**

**Après avoir poussé, tiré, poussé et tiré dans tous les sens, les bottes sont chaussées et le gamin lui dit : Elles sont à l'envers Maîtresse !!!!**

**La maîtresse attrape un coup de chaud quand elle s'aperçoit qu'en effet, les bottes sont à l'envers.....Bref, nouvelle galère pour les enlever...**

**Et elle réussit à garder son calme jusqu'à ce que les bottes soient rechaussées aux bons pieds.**

**Et le gamin lui dit : c'est pas mes bottes !!**

**A ce moment, l'enseignante fait un gros effort pour ne pas lui mettre une gifle, elle se calme et demande pourquoi il ne l'a pas dit plus tôt.**

**Bon, allez, on les enlève, dit elle, et elle se remet au travail.**

**Le gamin poursuit :**

**Ce n'est pas mes bottes, c'est celles de mon frère, mais ma maman elle a dit que je dois les mettre.**

**Là, elle a envie de pleurer et entreprend, une fois encore, de lui remettre ses bottes. Pour finir, elle le met debout, lui enfle son manteau, son cache-nez et demande Où sont tes gants ??**

**Et le gamin de répondre **DANS MES BOTTES \$\$\$****



## BENEVOLE ; UNE MISSION PASSIONNANTE

L'action de l'ADMR s'appuie sur des valeurs fortes :

- o Respect de la personne
- o Esprit d'entraide
- o Volonté d'être présent au plus près des personnes pour mieux répondre à leurs attentes.

Deux éléments majeurs caractérisent le service offert par l'ADMR :

- o L'implication des bénévoles
- o La proximité grâce à un réseau dense d'associations implantées dans nos communes ou nos cantons

Cette action collective, générée par les bénévoles dans nos Associations locales ;

- o Crée et amplifie le **lien social**
- o Apporte à nos personnes aidées du **bien être** et leur permet de rester dans leur cadre de vie, auprès des leurs (enfants, amis voisins...) le plus longtemps possible.
- o Permet de maintenir l'**autonomie** de ces personnes
- o Crée et fidélise des **emplois de proximité**
- o Participe à l'**animation locale**

**Si vous souhaitez aider les autres, rejoignez – nous !!!**

**L'AVENIR, C'EST LE BENEVOLAT !!!**

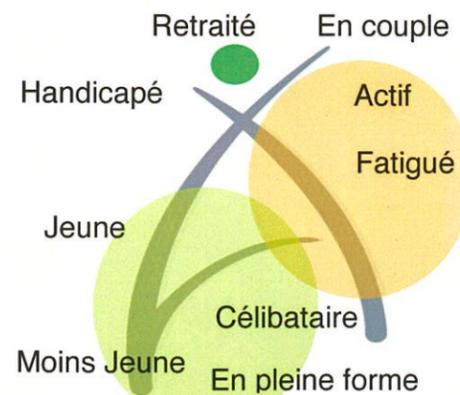
« L'un de nos services peut vous changer la vie »

Des Services de proximité sur tout le département:

- ✓ Aide à Domicile aux personnes âgées et handicapées
- ✓ Aide à Domicile aux familles
- ✓ Aide au retour à domicile après hospitalisation
- ✓ Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale
- ✓ Garde à Domicile
- ✓ Soins Infirmiers à Domicile
- ✓ Portage de Repas à domicile
- ✓ Petits travaux de bricolage et de jardinage



2011



**50 % du coût de nos services est déductible de vos impôts**

## L'ACVC

Une année de plus qui se termine... L'occasion de dresser un petit bilan.

L'équipe de l'ACVC a débuté en février 2010 par un déjeuner aux Tripoux, classique mais toujours apprécié par les jeunes et moins jeunes.

En avril, une journée à Camprieu a été organisée où après avoir rempli les estomacs, les plus courageux sont partis à la découverte de l'Abîme de Bramabiau.

On ne passe pas juillet sans faire la fête du village. La bonne ambiance et le soleil étaient au rendez vous, que demander de mieux !

Comme le veut la coutume, fin août, les Creissois se sont réunis pour la fête du Causse. Après la messe, l'apéro puis chacun s'est trouvé un petit coin pour manger en famille. Après midi : pétanque, ball trap ou rando pour les plus sportifs. La journée s'est terminée au village pour déguster une gardianne.

L'ACVC s'est aussi des cours de gymnastique tout au long de l'année avec de plus en plus de participantes, désireuses de garder la forme et surtout la ligne !

En novembre, le quine annuel a accueilli un public fidèle.

L'ACVC a aussi tenu à participer au Téléthon. C'est en lien avec les autres villages qu'une marche a réunis de nombreux participants. Tous les fonds collectés contribueront à l'avancée des recherches.

Pour les plus nostalgiques, l'année se terminera par le concert de RFM Party 80 au Zénith ce 11 décembre.

Les membres de l'ACVC seraient ravis d'accueillir au sein de leur équipe des nouveaux bénévoles. Nous sommes à votre écoute pour toutes suggestions ou idées pour l'animation du village. Un grand merci pour vos dons, et aux bénévoles.

Nous clôturons cette page, en vous souhaitant à tous une très bonne année 2011. Tous nos vœux de bonheur, de santé, et de réussite dans tous vos projets.

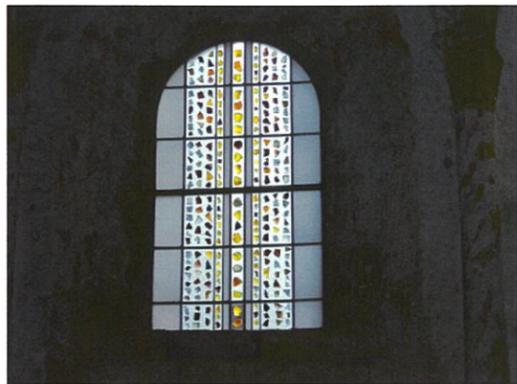


## CONCOURS DE VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Dans le cadre du concours départemental des villes et villages fleuris LA CRESSE pour la deuxième année consécutive dans la catégorie plus de 300 Habitants à obtenu le 2ème prix ; félicitations à tous ceux qui participent à l'amélioration de notre cadre de vie. Notre village par sa propreté et son fleurissement est très apprécié par les touristes et les gens de passage.

### CHAPELLE ST MARTIN DE PINET

Après des années de travaux la chapelle de Pinet est hors d'eau et fermée par de magnifiques vitraux réalisés par deux Maîtres verriers notoirement connus Claude BAILLON et Emmanuel CHAUCHE



Claude Baillon



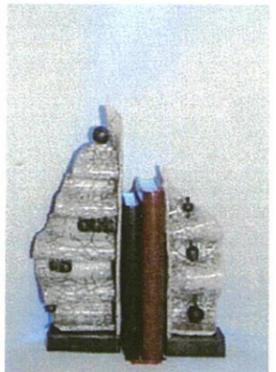
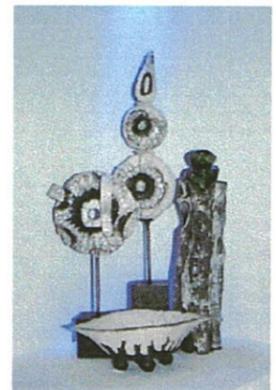
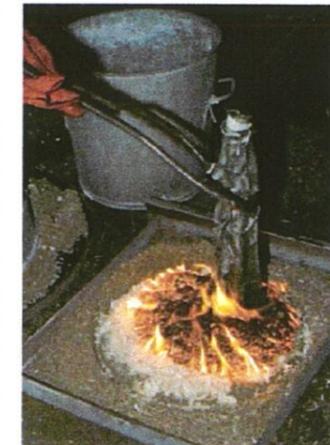
Emmanuel Chauche

Depuis 2009 cette chapelle est mise à disposition des associations pour des expositions d'artisanat d'art. L'année 2010 deux expositions ont été présentées fin juillet des Icônes suivies par l'association arts et savoir faire Dont ci-dessous une sculpture « autel St Croix de Jean jacques BRIS Sculpteur à Montpellier.



Journée du vernissage.

## Une nouvelle artiste sur la Cresse



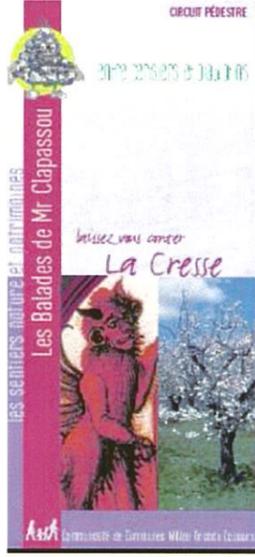
En juillet 2010 Maxime a aménagé sa cave pour créer son atelier artistique ( ART EN VERRE ) situé en haut du village dans le quartier Mailhosques née en Belgique demeurant à La Cresse depuis 2005 aujourd'hui elle nous ouvre les portes de son atelier afin que tous puissent venir admirer son travail à partir du mois de Décembre elle nous montre aussi son savoir faire avec ses créations en céramique ( raku )

tel : 0565627847  
[www.art-en-verre.com](http://www.art-en-verre.com)



Millau Grands Causses  
Communauté de Communes

## Création de sentiers du patrimoine sur le territoire de la Communauté de communes



### 3 - PLAN DE FINANCEMENT

#### Dépenses H.T. :

- étude de définition du concept, élaboration d'une charte graphique et d'un cahier des charges :	11 500 €HT
- réalisation du sentier pilote de La Cresse :	6 800 €HT
<b>Total :</b>	<b>18 300 €HT</b>

#### Recettes :

- Région (20 %) :	3 660 €HT
- Département (20 %) :	3 660 €HT
- Communauté de Communes :	10 980 €HT
<b>Total</b>	<b>18 300 €HT</b>



### Points de repères

- ★ Le départ de la balade se fait au centre du village, en face de l'église
- Des panneaux fournissent des explications sur le patrimoine et les légendes de la commune
- ▲ Un fléchage à l'effigie de Mr Clapassou assure la signalétique sur le terrain
- Parcours facile : 2 heures sans compter les arrêts
- Variantes : entre 3 et 4 heures au total
- Bancs, aires de repos et de pique-nique
- 👉 N'oubliez pas de vous munir de ce document pendant la promenade, car Mr Clapassou vous propose, chemin faisant, quelques devinettes... et leurs réponses !

### Sauras-tu répondre à ces devinettes ?

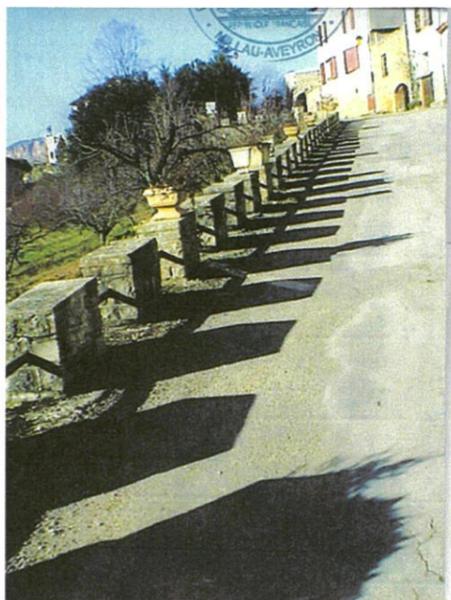
- 1 - Jeanne d'Arc surveille ce passage... Sauras-tu la trouver ?
- 2 - Si tu regardes bien l'horizon, tu trouveras un piédestal. Mais qu'est-ce qu'un piédestal ?
- 3 - Observe attentivement le paysage : tu trouveras deux châteaux. Ici, les châteaux se fondent souvent dans le paysage et sont juchés sur des promontoires. Ses habitants ont voulu ainsi se protéger des envahisseurs, et en particulier des Celtes et des Ruthéniens. Au fait, d'où venaient ces envahisseurs ?
- 4 - Comment s'appelle le village en face de toi ? Je te donne deux indices : ça commence par l'endroit où vivent les truites et ça se termine par le nom des gorges les plus prestigieuses de la région...
- 5 - Je te présente mon ancêtre le Clapas. Il n'est pas loin de toi sur ta droite. Mais sais-tu ce qu'est un clapas ?
- 6 - Tu as un campanile juste à côté de toi... Mais qu'est-ce qu'un campanile ?
- 7 - Il n'y a pas que les diabolins pour jouer des tours aux habitants... Trouve le morceau de falaise qui s'est écroulé juste derrière un manoir.
- 8 - Quel est le passage le plus passionnant de la promenade ?
- 9 - Devine le dénivelé que tu as fait jusqu'à présent. Mais sais-tu de quoi je parle ?

5 - Un clapas est un amas de pierres calcinées entassées pour permettre de travailler cette terre si difficile. Il provient parfois de la plantation des vignes qui devait se faire dans la roche. Les propriétaires se servaient aussi des pierres pour border leurs champs, pour retenir la terre ou pour créer des haies. L'eau et la terre sont si rares dans ce pays ! - 6 - Un campanile est un petit clocher ouvert élevé au-dessus d'un édifice pour sonner une cloche. Son nom est un dérivé de « campana » (en latin medieval) et a été emprunté à nos amis italiens (campana = « clocher »). - 7 - C'est au dessus des vignes, le manoir que les héritiers du Château de Peyrède ont construit pour vivre dans un plus grand confort au 18<sup>ème</sup> siècle. Quand la falaise s'est effondrée en 2006, ses propriétaires ont dû trouver que l'endroit n'était pas si tranquille... - 8 - C'est celui-ci... Il va enfin te permettre de découvrir les légendes du diable de La Cresse ; alors... courage ! - 9 - Le dénivelé est un terme utilisé par les randonneurs chevronnés. Il permet de savoir quelle est la montée totale effectuée sur un parcours. Si tu fais la petite boucle, tu feras 150 m de dénivelé sur cette promenade !

1 - Juste avant le four à pain, une ruelle permet d'atteindre un des quartiers du village. C'est à cette intersection que Jeanne a décidé de veiller ! - 2 - Un piédestal, et non pied d'estal, est un support qui met en valeur une statue, une colonne ou un élément décoratif. Tu le trouveras en scrutant l'horizon ! - 3 - Celui-ci porte aujourd'hui une croix, mais il avait été conçu pour recevoir une vierge monumentale qui n'a jamais rejoint son piédestal... mais c'est une autre histoire ! - 4 - Les Celtes sont d'anciens peuples de race indo-européenne, originaires du Haut-Jura, qui émigrèrent fréquemment en Europe occidentale aux II<sup>ème</sup> et I<sup>ères</sup> millénaires avant Jésus-Christ. Les Ruthéniens, ou d'ailleurs Ruthènes, « Russes » sont des peuples originaires d'Ukraine. Il s'agit du château de Lugagnac situé sur ta gauche et du château de Peyrède situé sur ta droite. Son histoire t'es conté sur le panneau 3. - 5 - Les habitants de Rivière-sur-Tarn ont toujours été les voisins les plus proches de ceux de La Cresse. Pourtant, ils n'ont pas pu communiquer facilement. Pendant longtemps, seule une brique le leur permettait... quand le Tarn était pas en cru.

## Travaux quartier de MAILHOSQUE

Cette année 2010 a vu les travaux d'aménagement du quartier de MAILHOSQUE s'achever. Accompagné par la communauté de communes Millau Grands Causses, le Département et la commune pour un montant global de « 308 568,92 Euros T.T.C. la charge pour la commune s'élevant à 60 723,07 euros.



AVANT



APRES



## Gestion des déchets ménagers

Mise en œuvre de conteneurs semi-enterrés sur le territoire communautaire : une solution d'avenir pour vos déchets !

Dans le cadre de ses compétences en matière de gestion des déchets, la Communauté de Communes Millau Grands Causses s'engage pour l'amélioration de la collecte des déchets ménagers.

A La Cresse, 2 points propreté seront mis en service durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2011 :

- Quartier de Mailhosques
- Faubourg

Chaque point propreté sera équipé de 3 colonnes semi-enterrées permettant de collecter les flux suivants :

- emballages ménagers recyclables
- déchets résiduels non recyclables
- verre

Des objectifs à atteindre :

- ▶ répondre à un souci de sécurité, de maîtrise des coûts et de limitation des consommations de carburants et d'émission de gaz à effet de serre,
- ▶ améliorer l'intégration des équipements de collecte et contribuer aux efforts des communes pour améliorer la propreté urbaine.

Le principe du conteneur semi-enterré :

Il s'agit d'une colonne d'apport volontaire de 3 ou 5 m<sup>3</sup> destinée à recevoir vos déchets.

1/3 de la cuve étanche est apparent et 2/3 est enterré.

L'économie de place est considérable car une colonne de 5 m<sup>3</sup> remplace 8 à 9 bacs de 600 litres.

L'implantation de conteneurs enterrés et semi-enterrés a démarré sur le territoire communautaire dès 2010 et se poursuivra durant les années à venir. En juin 2010, 9 emplacements ont été inaugurés sur la commune de Millau.

Les avantages de ce système :

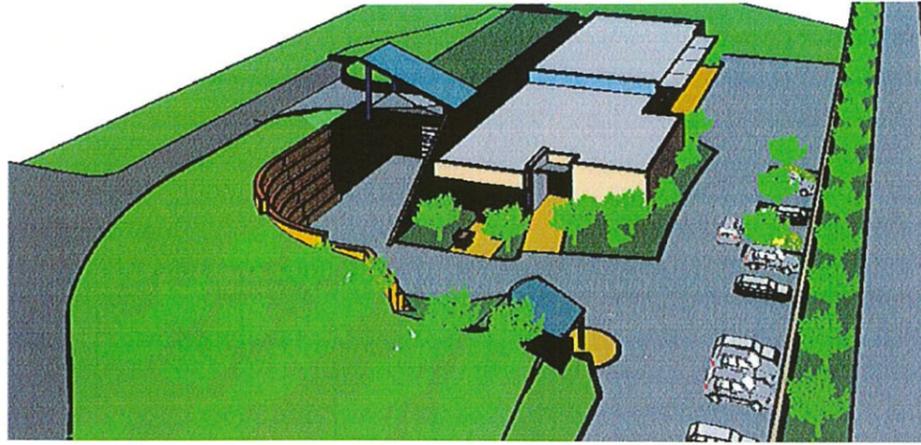
- ▶ disponible en permanence : 7 Jours/7 Et 24H /24 : fini les sacs sortis hors jours de collecte, y compris les week-ends !
- ▶ propreté des espaces : fini les sacs éventrés ou les débordements de containers
- ▶ stockage hygiénique (pas d'odeurs) et réduction des nuisances sonores lors de la collecte
- ▶ collecte sécurisée par camion-grue
- ▶ mobilier esthétique limitant la pollution visuelle.

De nombreuses communes déjà équipées en France et à l'étranger :

Idéal pour les espaces publics de type parcs, plages, immeubles, parkings, campings...

Des exemples à Pau, Royan, Saint-Céré, Bayonne, Albi, Villefranche de Rouergue...





## COMPTOIR PAYSAN

Afin de maintenir l'activité arboricole et viticole sur la Vallée du Tarn et de permettre l'installation de jeunes agriculteurs en leur offrant des débouchés, la cave coopérative viticole d'Aguessac et la coopérative fruitière de La Cresse souhaitent se regrouper au sein d'une même structure afin de moderniser leurs outils de production devenus obsolètes, de mutualiser le fonctionnement de leurs structures et de se doter d'un véritable outil de promotion et de découverte des produits locaux.

Pour cela, les deux structures coopératives ont sollicité la Communauté de Communes Millau Grands Causses afin qu'elle les accompagne dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur projet de création d'une structure commune, dont les objectifs sont les suivants :

- moderniser leur outil de production et de transformation devenu obsolète,
- mutualiser entre la coopérative fruitière de La Cresse et la cave viticole d'Aguessac cet outil de production,
- favoriser le développement des circuits courts (création d'un espace de vente des produits locaux) permettant ainsi le maintien de débouchés pour les producteurs de la Vallée,
- promouvoir les produits et les savoir-faire locaux (espace découverte),
- maintenir l'activité agricole dans la Vallée qui contribue aussi à l'entretien de l'espace et à l'attractivité touristique.

Cet équipement serait implanté sur les parcelles n° 1081, 1083 et 1085 section C d'une superficie totale de 12 673 m<sup>2</sup>, commune de Compeyre, en bordure de la RD 907 direction Aguessac.

Compte tenu de la covisibilité de ce site de part et d'autre de la vallée, le projet architectural a fait l'objet d'une attention particulière pour être parfaitement intégré au site (bâtiment enterré, toiture en terrasse végétalisée, etc.).

Le projet du « Comptoir Paysan » s'articulerait autour des trois volets suivants :

✱ **Un volet « Immobilier »**, sous maîtrise d'ouvrage Communauté de Communes, donnant lieu à un contrat de crédit bail d'une durée de 20 ans qui consiste en la construction d'un bâtiment ayant une emprise au sol approximative de 1 220 m<sup>2</sup> comprenant les unités suivantes:

- vinification / élevage (330 m<sup>2</sup>),
- mise en bouteille (70 m<sup>2</sup>),
- conditionnement (90 m<sup>2</sup>),
- stockage et d'expédition (320 m<sup>2</sup>),
- commercialisation des produits locaux (150 m<sup>2</sup>),

- dégustation et découverte de la Vallée du Tarn (160 m<sup>2</sup>),
- bureaux, locaux techniques et espace personnel (100m<sup>2</sup>).

✱ **Un volet « Espace Découverte du territoire de la Vallée »**, sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes, qui consiste en l'aménagement d'une aire extérieure d'accueil comprenant notamment un parking, des sanitaires publics, la création d'un verger conservatoire et la mise en œuvre d'une scénographie de présentation de la Vallée du Tarn au sein de l'espace découverte intérieur.

Il convient de préciser que cet espace serait entretenu par la future coopérative résultant de la fusion de la cave viticole d'Aguessac et de la coopérative fruitière de La Cresse. Une convention précisant les conditions de mise à disposition et d'entretien de cet espace serait passée entre la Communauté et la Coopérative.

✱ **Un volet « Matériel-Equipements »**, qui consiste en l'acquisition par :

- la Coopérative, du matériel de vinification/élevage et de transformation,
- la Communauté, des équipements nécessaires pour le fonctionnement des

espaces de commercialisation des produits locaux, de dégustation et de découverte de la Vallée du Tarn. Ces derniers investissements seraient ensuite assumés financièrement par la Coopérative au travers le paiement du loyer de l'atelier relais.

Ainsi, le budget prévisionnel global de l'opération est estimé, à près de 1 830 000 €HT. Il se décompose de la manière suivante :

### Dépenses (HT) :

- Foncier	130 000 €
- Immobilier ( <i>maitrise ouvrage Communauté / crédit bail</i> ) (VRD, travaux, honoraires, imprévus)	1 080 000 €
- Matériel ( <i>maitrise ouvrage Coopérative</i> ) (Acquisition matériel de production)	125 000 €
- Espace Découverte ( <i>maitrise ouvrage Communauté</i> ) (VRD, travaux, équipements, honoraires, imprévus)	495 000 €
Total :	1 830 000 €

### Recettes :

#### Opération sous maîtrise d'ouvrage « Communauté de Communes »

✱ <b>Volet « Immobilier »</b>	<b>1 080 000 €</b>
- Etat (DDR)	100 000 €
- Région MP	200 000 €
- Département	65 000 €
- Communauté	67 000 €
- Emprunt (loyer coopérative)	648 000 €

✱ <b>Volet « Espace Découverte du territoire de la Vallée »</b>	<b>495 000 €</b>
- Etat (DDR)	50 000 €(10 %)
- Région MP	175 000 €(35,4 %)
- Département	60 000 €(12,2 %)
- Communauté	112 500 €(22,8 %)
- Emprunt (loyer coopérative)	97 500 €(19,6 %)

#### Opération sous maîtrise d'ouvrage « Coopérative »

✱ <b>Volet « Matériel »</b>	<b>125 000 €</b>
- Europe (FEADER)/ Région MP	50 000 €(40 %)
- Coopérative	75 000 €(60 %)

## LES AVENTURES DE GILBERT A LA PECHE

C'était fin Mars, par une après midi idéale pour la pêche et un petit vent prometteur qui laissait présager quelques bonnes prises, me voilà, canne en main, une monture impeccablement refaite arriver au bord de l'eau.

Gilbert déjà présent affairé à lancer sont buldo dans un joli font de courant.  
Salut Gilbert, ça marche ? il me regarde et me répond, il me semble que tu as été retardé à table, il y a un moment que les truites ont commencer à moucher. J'en ai déjà deux dans mon panier. Sans tarder, je prends place à une cinquantaine de mètres au-dessus de Gilbert.

Ma ligne en place tout à coup j'entends un grand cri ! j'ai pensé qu'il s'était mis à l'eau. Mais en regardant de plus prêt je vois arriver un canard qui couinait coin coin coin de toute ses forces il avait était accroché par une monture. J'ai vite compris ; je retourne vers Gilbert, je le vois assis, les lunettes sur le nez en train de refaire une monture et de crier non de d...de non de d...cela ne pouvait arriver qu'à moi, un canard qui passe, et je le prend en plein vol, voilà ma monture et mes belles mouches envolées.

Comme quoi à la pêche on n'attrape pas que du poisson !!

G. T

La vente des permis pour la saison 2009/2010 dans la vallée se maintien avec tout de même une légère hausse dans la vente des permis journaliers et une sensible baisse dans les permis découverte.

Les membres de la société de pêche LA CRESSE RIVIERE SUR TARN ET MOSTUEJOULS vous souhaitent une BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2011



# ETAT CIVIL

Arrêté au 4 décembre 2010

## NAISSANCES

- \* Raphael, Lucas KIHIL né le 4 janvier 2010 à Millau
  - \* Léane, Elina PAULHAC née le 28 février 2010 à Rodez
  - \* Raphael, Marcel, Gilbert VINAS né le 25 juillet 2010 à Millau
  - \* Romane, Charlotte, Elise CASTELBOU née le 22 août 2010 à Millau
  - \* Lou, Emilie, Andréa ALRIC née le 19 septembre 2010 à St Affrique
- Félicitations aux parents, et longue vie aux bébés.

## DECES

- \*Monsieur Claude, Joseph, Louis PAILHAS décédé le 31 mai 2010 à MONTPELLIER.
- \*Monsieur Gabriel, François, Clément FROMENT décédé le 9 juillet 2010 à VERRIERES

Nous présentons nos condoléances à toutes les familles endeuillées.

## MARIAGES

\*Hervé, Pascal ROGUES et Ophélie, MIREMONT  
le 22 mai 2010 à la CRESSE.

\*Jean-Joseph SCOLASTICA et Camille, Véronique, Suzanne, Marie ALMERAS  
le 30 octobre 2010 à LA CRESSE



Remerciement des enfants de l'école  
à Madame le Maire.



**Mme le Maire**  
**et le conseil municipal**  
invitent tous les cressois à la  
cérémonie des vœux autour  
de la galette des rois

**Dimanche 9 janvier 2011**  
à partir de 16H  
à la salle polyvalente



Venez nombreux partager  
ce moment de convivialité

